





VACANCES D'ÉTÉ 2026 DOCUMENT DE PRÉ-INSCRIPTIONS



MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTIONS

Nous vous rappelons les critères de priorité (inscrits dans le règlement intérieur, remis avec le dossier d'inscription) :

- être à jour de ses règlements de factures quel que soit le centre fréquenté (article 12) jusqu'aux factures d'avril 2026
- priorité aux enfants des Communautés de Communes Vallée Dordogne & Forêt Bessède et Vallée de l'Homme **sur les centres implantés sur leur territoire** (article 11)
- verser 3 € d'arrhes par journée demandée (article 10) et 10 € d'adhésion par famille (article 7)

DATES DE RETOUR DES DEMANDES DES PRÉ-INSCRIPTIONS			
	Demandes (feuille d'inscription + arrhes + adhésion) arrivées jusqu'au 3 juin 2026	Toutes les demandes seront traitées entre le 4 juin et le 11 juin 2026	Réponse par mail à partir du 12 juin 2026
	Demandes (feuille d'inscription + arrhes + adhésion) arrivées HORS DELAI après le 3 juin 2026	Les demandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée en fonction des places disponibles entre le 15 juin et le 19 juin 2026	Réponse par mail à partir du 22 juin 2026

Pour s'inscrire :

- 1-Remplir ou actualiser un dossier d'inscription pour l'année 2026
- 2-Fournir également différents documents : L'attestation d'assurance responsabilité civile extra scolaire, justificatifs d'aides, la photocopie des vaccinations.
- 3-Pour chaque période de vacances, une pré -inscription est obligatoire accompagnée d'un versement d'arrhes correspondant à 3 € par journée demandée (cf article 10 du règlement intérieur) ainsi que les 10 € d'adhésion (article 7)
- 4- Prendre contact avec la directrice en vue d'une rencontre pour :
 - faire connaissance (en compagnie de l'enfant de préférence),
 - présenter le fonctionnement du centre et les locaux.

LA TARIFICATION MODULÉE 2025 -2026 pour une journée Régime Général					
Quotient familial réparti en tranche*	0-400	401-800	801-1000	1001-1200	>1201
Communes conventionnées CCVDFB et CCVH Sur présentation de la notification Aides aux Temps Libres CAF	6,25 €	7,25 €	10,15 €	10,30 €	10,80 €
Hors Communes conventionnées Sur présentation de la notification Aides aux Temps Libres CAF	8,90 €	9,90 €	12,80 €	13,00 €	13,50 €

Avec la participation des Communautés de Communes Vallée Dordogne et Forêt Bessède , Vallée de l'Homme, et le soutien de la CAF .

*Le quotient familial : 1/12è des ressources annuelles + prestations familiales /nombre de parts fiscales
Il s'obtient avec le N° allocataire CAF ou sur présentation du dernier avis d'imposition et
une attestation de perception de prestations sociales.

Aides aux Temps Libre CAF, Aides RSA Socle, aides JPA, autres aides... sur présentation de justificatif ou constitution de dossier.
Nous acceptons les chèques vacances et les tickets CESU.

Pour les familles ayant eu des défauts de paiement (factures non soldées, aucune nouvelle de la famille après maintes sollicitations de l'association, retard important dans le règlement) le règlement devra se faire à l'avance. (article 55)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES



	RETOUR DES DEMANDES DE PRÉ- INSCRIPTIONS	RETRAIT DES DOSSIERS	VISITE DU CENTRE
« Les P'tits d'Hommes » Le Bourg 24260 AUDRIX lesptitsdhommesaudrix@gmail.com	Par mail ou par courrier avant Le 3 juin 2026	Nouveaux dossiers : Envoi par mail Réactualisation : Prendre contact avec les directrices	Mercredi 24 juin à 18H30
« Les Gabariers » Le Bourg 24220 MOUZENS lesgabariersmouzens@gmail.com	Par mail ou par courrier avant Le 3 juin 2026		Mercredi 24 juin à 18H30
« Récré Découverte » Maison des Communes 24220 SAINT-CYPRIEN ed2r.recredecouverte@gmail.com	Par mail ou par courrier au siège de l'association avant Le 3 juin 2026		Prendre rendez- vous pour une visite à partir du lundi 6 juillet



Demande de pré-inscription **avant le mercredi 3 juin 2026**

Merci de faire parvenir les arrhes pour que **votre demande de pré-inscription soit prise en compte ! (courrier, boîte aux lettres, virement)**

Avant tout accueil d'un enfant porteur de handicap ou atteint de trouble de la santé, les parents doivent prendre un rendez vous avec la directrice pour échanger sur la possibilité et les conditions d'accueil (cf : article 5 du règlement intérieur de ED2R).



PRÉ-INSCRIPTION ÉTÉ 2026

à retourner par mail ou courrier avant le mercredi 3 juin 2026

ALSH « Les P'tits d'Hommes »

A AUDRIX

lesptitsdhommesaudrix@gmail.com

05.53.54.09.61 / 07.49.67.77.50

ALSH « Récré Découverte »

A SAINT CYPRIEN

ed2r.recredecouverte@gmail.com

07.81.19.59.17

ALSH « Les Gabariers »

A MOUZENS

lesgabariersmouzens@gmail.com

05.47.27.42.19 / 07.67.57.91.09

CHOIX DE L'ACCUEIL :

(« Les P'tits d'Hommes » à Audrix ou « Les Gabariers » à Mouzens ou « Récré-Découverte » à Saint Cyprien)

Nom du ou des responsables de l'inscription :

Lien de parenté : Situation familiale :

Activité professionnelle : oui non

Adresse :

N° de Téléphone : Mail :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : Age : Classe (année scolaire 2025-2026) : Ecole :

Entourer les dates susceptibles de vous intéresser :

TRAITEMENT DES DEMANDES (feuille de pré-inscription + arrhes)

ENTRE LE 4 JUIN ET LE 11 JUIN REPONSE PAR MAIL À PARTIR DU 12 JUIN

Attention !!!INFO CAMPING POUR LES PRIMAIRES !!! Réservation camping sur la plaquette ci-jointe
Ne pas oublier de réserver les jours sur la pré-inscription ci-dessous

JUILLET 2026

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
6 uniquement Mouzens ou Audrix	7	8	9	10
13	Féié	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AOÛT 2026

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27 Fin de Saint Cyprien	28 uniquement Mouzens ou Audrix
31 uniquement Mouzens ou Audrix				



IMPORTANT

**INSCRIPTION
À LA
JOURNÉE**



IMPORTANT

**A PARTIR
DE 3 ANS
POUR LES
ENFANTS
DÉJÀ
SCOLARISES
EN 2025-2026**

Soit : nombre de jours demandés x 3 € d'arrhes + 10 € adhésion 2026 par famille (si non réglée) =

Par : chèque Espèces virement autres précisez.....